CONTACTS & INFORMATIONS

CERCLE DE FORMATION LPP

allea SA
Rue Louis-Curtat 4
1005 Lausanne
www.allea.ch

Christophe Steiger
christophe.steiger@allea.ch
T 021 614 80 60

Berney Associés SA
Rue du Nant 8
1207 Genève
www.berneyassocies.com

Gregory Grieb
ggrieb@berneyassocies.com
T 058 234 90 89

LUSENTI CONINCO SA
Quai Perdonnet 5
Case postale 240
1800 Vevey
www.coninco.ch

Ilir Roko
a.roki@lusenticoninco.ch

Sabahudin Softic
s.softic@lusenticoninco.ch
T 021 925 00 31

Vonlanthen Consulting SA
Z.I. de l'Écorcheboeuf 4
1084 Carrouge VD
www.vonlanthen.net

Yves Vonlanthen
yvonlanthen@vonlanthen.net
T 021 905 98 23

JEUDI 18 MARS 2027
TIBITS, Place de la Gare 11, LAUSANNE

FINANCE D'INSCRIPTION | DÉLAI

LPP - Base	CHF 280.-
LPP - Continu	CHF 280.-
LPP - Base et continu	CHF 460.-

Délai d'inscription : 8 mars 2027

RENSEIGNEMENTS ET ORGANISATION

Sylvie Ferrari
s.ferrari@lusenticoninco.ch
T 021 925 00 31

www.cercle-formation-lpp.ch

CREDIT POINTS prévoyance professionnelle

JEUDI 18 MARS 2027

TIBITS
LAUSANNE
Place de la Gare 11

CERCLE DE FORMATION LPP

LPP - COURS DE FORMATION

BASE + CONTINU

INTERVENANTS

allea Ltd
Consultants and Actuaries

Berney Associés

LUSENTI CONINCO
CONSEIL EN INVESTISSEMENT

Vonlanthen Consulting

PROGRAMME JEUDI 18 MARS 2027

LPP - BASE

Matin

8H15 CAFÉ D'ACCUEIL

8H45 INTRODUCTION



LE PARCOURS D'UNE PERSONNE ASSURÉE DANS UNE CAISSE DE PENSION

Yves Vonlanthen, CEO, Vonlanthen Consulting

De l'affiliation à la retraite, le parcours d'une personne assurée est jalonné d'étapes clés qui influencent sa prévoyance professionnelle. Cette présentation abordera les principaux aspects de ce parcours : salaire assuré, cotisations, rachats, transferts de libre passage et événements particuliers de la vie active. Des exemples concrets illustreront les démarches à entreprendre et les différentes options possibles lors de la sortie de l'institution de prévoyance ou du départ à la retraite.



LA COUVERTURE DES RISQUES DÉCÈS ET INVALIDITÉ

Bastien Mayerat, actuaire ASA, allea

Un seul cas d'invalidité peut coûter cher à une caisse de pension, et d'un coup. Faut-il porter ces risques soi-même, les réassurer entièrement ou seulement en partie ? Nous verrons comment ils sont financés, les différentes formes de réassurance et les critères qui guident le choix du Conseil de fondation selon la taille de l'institution.

PAUSE



RÔLE ET RESPONSABILITÉ DE L'ORGANE DE RÉVISION

Gregory Grieb, administrateur, Berney Associés

Dans le cadre de la LPP, l'organe de révision est chargé de vérifier la conformité des comptes annuels et de la gestion des institutions de prévoyance avec la loi. Quels sont précisément le rôle et les responsabilités de l'auditeur et comment ce dernier planifie et réalise ses contrôles.



LES FONDAMENTAUX DE LA CONSTRUCTION DE L'ALLOCATION STRATÉGIQUE ET SA MISE EN ŒUVRE

Ilir Roko, PhD, CEO, LUSENTI CONINCO

Si chaque investisseur institutionnel se distingue par ses objectifs de rendement et son budget de risque, la construction de son allocation stratégique repose sur un ensemble de principes fondamentaux communs. Nous explorerons les principaux concepts et méthodes utilisés, leurs forces et leurs limites, ainsi que leurs implications pour la mise en œuvre et la gestion effective des investissements.

12H15 REPAS

LPP - CONTINU

Après-midi

13H30 DEBUT DU PROGRAMME



RENTE OU CAPITAL : LE CHOIX DE L'ASSURÉ, LES ENJEUX POUR LA CAISSE

Christophe Steiger, expert en caisses de pension CSEP, allea

En 2025, pour la première fois, plus de la moitié des avoirs de vieillesse ont été retirés en capital. Pour l'assuré, c'est un arbitrage entre sécurité à vie, flexibilité, fiscalité et protection des proches. Pour la caisse, c'est un enjeu d'antisélection, de taux de conversion et de liquidités. Nous verrons les deux points de vue et les règles que le Conseil de fondation peut fixer.



LA COUVERTURE DES RISQUES DE CHANGE

Sabahudin Softic, Directeur adjoint, LUSENTI CONINCO

En investissant à l'étranger, l'investisseur est naturellement confronté à la fluctuation des devises. C'est un risque qui vient se rajouter au risque déjà présent dans l'investissement lui-même, et ce, quel qu'il soit. Se pose alors la question de couvrir ce risque par une couverture de changes. Nous étudierons quand et pourquoi la couverture de ce risque peut faire sens, et les cas où elle serait moins appropriée, ainsi que certaines implications pratiques.

PAUSE



INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET ADMINISTRATION DES CAISSES DE PENSION - OPPORTUNITÉS, RISQUES ET RESPONSABILITÉS

Yves Vonlanthen, CEO, Vonlanthen Consulting

L'intelligence artificielle offre de nouvelles opportunités pour la gestion des institutions de prévoyance, de l'automatisation des processus à la communication avec les assurés. Cette présentation explorera ses applications concrètes, les gains d'efficacité possibles ainsi que les risques et les limites de ces technologies. Une attention particulière sera accordée à la protection des données, à la fiabilité des informations et aux responsabilités des organes dirigeants.



PLACEMENTS SUISSES NON COTÉS

Gregory Grieb, administrateur, Berney Associés

Depuis le 1er janvier 2022, les institutions de prévoyance ont la possibilité de placer jusqu'à 5% de leur fortune dans des placements suisses non cotés.
L'évaluation de tels placements présente des particularités.
Nous vous présenterons les méthodes de valorisation usuellement utilisées ainsi les opportunités et risques.

16H45 APÉRITIF